

ESV TGV Rhône-Alpes

« U.O. Trains de Lyon »



Forums imposés aux ASCT en dehors de leurs heures prévues en roulements !

SUD-Rail demande à la direction de **respecter la vie privée** des ASCT !

La direction n'a rien trouvé de mieux que de vouloir imposer aux ASCT de participer à des Forums en dehors de leurs horaires prévus en roulements. Comme si le mécontentement actuellement présent dans les rangs des ASCT n'était pas suffisant, la direction se livre donc à une nouvelle provocation !

Si la direction a renoncé à imposer aux ASCT convoqués de venir coûte que coûte au Forum prévu du 8 au 11 juin, elle informe les agents dans un mail qu'à partir de septembre, les ASCT convoqués à ces Forums devront y participer quoi qu'il arrive !

Pour SUD-Rail, c'est véritablement choquant et cela démontre que la direction fait peu de cas de l'organisation de la vie privée des agents.

SUD-Rail a posé une DCI sur le sujet !

(réunion de conciliation prévue en ce début de semaine)

Que la direction en soit convaincue, il s'agit

indiscutablement d'un sujet conflictuel...

Il est encore temps pour la direction de faire machine arrière.

Objet: Demande de Concertation Immédiate

Monsieur le Directeur,

Le syndicat SUD-Rail, conformément à l'article 4-2 du titre II de l'accord sur l'amélioration du dialogue social et la prévention des conflits (RH0826), vous dépose une Demande de Concertation Immédiate concernant :

- **Non respect de la vie privée des ASCT de l'UO Trains de Lyon suite à l'organisation de Forums imposés aux agents par la direction** : La direction a communiqué par mail aux ASCT pour les informer de l'organisation de Forums et du fait que les ASCT se verront imposer d'y participer en dehors de leurs heures prévues aux roulements. Si la direction a renoncé à imposer cela pour le Forum prévu du 8 au 11 juin, elle informe qu'à partir de septembre, les ASCT convoqués devront y participer quoi qu'il arrive. Une telle décision est particulièrement choquante car elle va engendrer des difficultés dans l'organisation de la vie privée des ASCT. SUD-Rail demande à la direction de faire preuve de compréhension et de renoncer à cette décision. Il en va du respect de la vie privée des ASCT.

Cette DCI, qui concerne l'ensemble des ASCT de l'UO Trains de l'ESV TGV Rhône-Alpes, évoque des sujets qui pourraient s'avérer conflictuels.

